



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 2 / 0 6 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 2 / 0 6 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7088

1 Intitulé du projet

Construction d'une nouvelle unité de laquage de barres aluminium (MULTILAQUE 3) intégrant une ligne de traitement de surface et une installation de peinture "poudre" sur profilés aluminium, ainsi qu'un transtockeur pour les produits finis.
Cette installation vise à terme à remplacer l'actuelle installation MULTILAQUE 1, déjà autorisée au titre des ICPE, et localisée au sud du projet.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MULTILAQUE

Raison sociale

MULTILAQUE

N° SIRET

3 4 3 1 7 1 7 8 1 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DAVID

Prénom(s)

Cyril

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. a) Autres ICPE soumises à autorisation.	Site soumis à autorisation pour la rubrique 3260 : évolution du volume des baigns de traitement de surface du site avec ajout d'une ligne de production < au seuil IED (+9,6 m3 < 30 m3)
39. a) Travaux et construction de plus de 10 000 m ²	Emprise au sol des constructions, y compris auvent : 17 713 m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est localisé dans la zone d'activité des Fourneaux de la commune de Brûlon (72). 2 de production MULTILAQUE 1 et 2 sont actuellement en exploitation pour une activité de laquage de profilés aluminium destiné à au secteur de la menuiserie "fenêtre". Le volume des baigns de traitement de surface actuellement autorisé autorisé au titre des Installations Classées pour la rubrique 3260 est de 85,7 m3.

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment (MULTILAQUE 3) d'environ 18 000 m². L'extension du site sera réalisé au sein de la zone d'activité sur des parcelles prévues pour l'implantation d'activités industrielles notamment (zone AUa du PLU de Brûlon).

Le nouveau bâtiment intégrera une ligne de traitement de surface, une installation de peinture (poudre) des profilés, ainsi qu'un transtockeur nécessaire à l'optimisation des flux entrants (profilés aluminium brut) et sortants (profilés laqués).

4.2 Objectifs du projet

L'extension projetée vise à optimiser les outils de stockage (transtockeur) et de fabrication de MULTILAQUE au sein d'une nouvelle usine. La nouvelle installation MULTILAQUE 3 vise à terme à remplacer l'installation MULTILAQUE 1 historique, en vue d'une augmentation des capacités de production du site. La technologie de fabrication mise en oeuvre sera en effet similaire à celle du bâtiment MULTILAQUE 1 existant mais intégrera des outils de fabrication plus performants ainsi qu'un transtockeur permettant d'optimiser les flux et la production.

En considérant la montée en puissance de ce nouvel atelier, MULTILAQUE envisage donc la réduction de l'activité de MULTILAQUE 1, avec à terme la suppression de la ligne de traitement de surface verticale utilisée dans ce bâtiment.

Le planning de réalisation prévisionnel précisant le phasage du projet est présenté en annexe 11.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux suivra les étapes habituelles de construction d'un bâtiment :

- Nettoyage préalable de la zone d'implantation
- Terrassement
- Fondation
- Élévation de la structure
- Coulée de la dalle béton
- Parois et toiture
- Mise en place des moyens de sécurité incendie, y compris les réserves incendie
- Aménagement des zones extérieures (voies de circulation, espaces verts,...)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bâtiment projeté intègre :

- un atelier comprenant une ligne de traitement de surface pour pré-traiter les profilés, deux cabines de poudrage des profilés (laquage), et une installation de cuisson de la poudre peinture sur les profilés.
- un transtockeur pour entreposer les profilés avant et après les opérations de traitement de surface et laquage (Matières premières), intégrant une zone d'année des marchandises et une zone de préparation et départ
- une zone de stockage des poudre en lien avec la zone de traitement
- une station de traitement des effluents en rejet 0
- des locaux techniques
- une zone de bureaux, vestiaires et sanitaires

Après la mise en service de l'atelier MULTILAQUE 3, le volume des bains de traitement de surface sera augmenté de 9,6 m³ par rapport à la situation actuelle (rubrique 3260 après projet = 95,3 m³). Cette augmentation ne sera que temporaire en vue de la suppression de MULTILAQUE 1 qui ramènera le volume total des bains à 75,6 m³ (-12% par rapport à aujourd'hui).

Une procédure spécifique au démantèlement de MULTILAQUE 1 sera le cas échéant mise en oeuvre en collaboration avec les services de la DREAL mais n'est pas programmé à ce jour.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les activités de MULTILAQUE 1 et 2 sont soumises à Autorisation et ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter en 2010. Celle-ci a abouti à l'arrêté préfectoral n°2011348-0056 du 16/12/2011.

Conformément à la note d'interprétation du 20 décembre 2021 relative aux modifications des installations pour la protection de l'environnement, un porter à connaissance décrivant les impacts et les dangers associés au projet MULTILAQUE 3 sera fourni à l'inspection des Installations Classées pour instruction.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du bâtiment, yc auvent	17 713 m ²
Surface du périmètre du projet	5,6 ha
Volume des bains de traitement de surface MULTILAQUE 3 (rubrique 3260)	+9,6 m ³
Volume des bains de traitement	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site a fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter déposée en juillet 2010 par l'exploitant lors de la construction de l'atelier de production MULTILAQUE 2 avec le projet PowerFlex.

Cette procédure a abouti à l'arrêté préfectoral n°2011348-0056 du 16/12/2011 relatif à l'autorisation d'exploiter une installation de traitement de surface et de peinture et à la mise à jour des prescriptions applicables au site.

Cette procédure n'est pas impactée par le projet MULTILAQUE 3 présenté dans ce document puisqu'il ne modifie pas les bâtiments MULTILAQUE 1 et 2, ni les processus de fabrication associés.

Le projet MULTILAQUE 3 correspond à une augmentation de l'activité du site au titre des rubriques 3260 et 2940 de la nomenclature pour lequel il est soumis à autorisation et enregistrement, en vue de la suppression future de l'activité de MULTILAQUE 1.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- ZNIEFF de type I la plus proche : Butte de Vaux (n°520006724) à 2,3 km au Sud-Est du site - ZNIEFF de type II la plus proche : Massif Forestier de la Charnie et zones périphériques (n°520012926) à 4,3 km au Nord du site (Source : Institut National du Patrimoine Naturel)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé en zone de montagne. (Source : Observatoire des Territoires)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone couverte par un arrêté de protection de biotope le plus proche : Cours d'eau à truite Fario et écrevisse à pieds blancs du bassin versant Sarthe amont (n°FR3801001) à 22,8 km au Nord-Est du site (Source : Institut National du Patrimoine Naturel)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé sur le territoire d'une commune littorale. (Source : Observatoire des Territoires)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réserve naturelle régionale la plus proche : Marais de Cré-sur-Loire et La Flèche (n°FR9300127) à 33,2 km au Sud du site Réserve naturelle nationale la plus proche : Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain (n°FR3600037) à 118 km Parc naturel régional le plus proche : Normandie-Maine (n°FR8000026) à 15,7 km au Nord du site (Source : Institut National du Patrimoine Naturel)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE a été approuvé le 19/12/2019 par arrêté pour la 3ème échéance 2018-2023. Il concerne les autoroutes A11, A81 et A28. Les cartes bruits des infrastructures routières et ferroviaires ont été approuvées par arrêté le 05/07/2022. Le site n'est pas localisé dans les zones impactées par le bruit de l'A81. (Source : Préfecture de la Sarthe)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site patrimonial remarquable le plus proche : Site patrimonial remarquable d'Asnières-sur-Vègre (n° 2107020008) à 8,2 km au Sud Zone tampon autour d'un monument historique le plus proche : Périmètre de protection du château de Brûlon (n° 1910154692) à 1,1 km au Sud Site inscrit au Patrimoine mondial le plus proche : Mont Saint Michel à 118 km au Nord-Ouest (Source : Atlas des Patrimoines/Site UNESCO)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pré-localisation de zones humides probables : Milieu à composante humide le plus proche à 434 m au Nord du site - Milieu potentiellement humide avec probabilité forte à 290 m à l'Est du site - Milieu potentiellement humide avec probabilité très forte à 582 m au Nord du site Absence de zone humide réglementaire faisant l'objet de délimitation (Source : SIG-Réseau)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Brûlon est concernée par la PPRI de la Vègre. Site non localisé dans une zone réglementaire, ni avec aléa, ni avec enjeu. La commune de Brûlon n'est pas concernée par un PPRT. (Source : Préfecture de la Sarthe)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Vègre approuvé par arrêté préfectoral n°2013332-0014 du 05/12/2013 (Source : Préfecture de la Sarthe)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site ou sols pollués les plus proches : Scierie LEVEILLE FRERES (n°PAL7202694) - Activité terminée - à 1,4 km au Sud du site Dépôt de liquides inflammables FREULON (n°PAL7202697) - En activité - à 1,4 km au Sud du site (Source : InfoTerre)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Brûlon n'est pas localisée dans une Zone de répartition des Eaux. (Source : DREAL Pays de La Loire)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection rapprochée de captages d'eau potable le plus proche : Périmètres de protection rapprochée à 3,4 km et 3,85 km au Nord du site pour les captages d'eau potable n°0720000000683 et n°0720000000684 (Source : Atlasanté)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites inscrits les plus proches : Château de Brûlon (n°I3YYAY) à 1,6 km au Sud du site Les vestiges du Manoir de l'Isle et ses abords (n° 125360) à 1,9 km au Sud-est du site (Source : Atlas des Patrimoines)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 Directive Habitat la plus proche : Bocage à Osmoderma Eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande Charnie (n°FR5202003) à 5,4 km au Nord du site Zone NATURA 2000 Directive Oiseaux la plus proche : Basses Vallées Angevines, Aval de la Rivière Mayenne et Prairies de la Baumette (n°FR5200630) à 45,5 km au Nord du site (Source : Institut National du Patrimoine Naturel)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé le plus proche : La Vallée de l'Erve, y compris le réseau souterrain des grottes (n°93307) à 12,5 km à l'Ouest du site (Source : Atlas des Patrimoines)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est alimenté par le réseau d'eau potable de la commune de Brûlon. L'eau de ville sera utilisée pour les sanitaires/locaux sociaux et le traitement de surface des profilés pour compenser l'évaporation des baignoires de traitement de surface de MULTILAQUE 3.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement des parcelles n'impliquera aucun drainage du site ni aucune modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation des terrains entraînera un excédent de matériaux dû aux fouilles pour le passage des tranchées et aux terrassements pour la voirie. Le projet prévoit leur réutilisation maximale sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La viabilisation des terrains peut entraîner un réaménagement impliquant le déplacement de matériaux. Aucun apport de matériau de type remblai n'est prévu à ce stade du projet.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des ressources importées sur site (bitumes, grave, pierres,...) remplaceront ou recouvriront le sol existant.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est alimenté par le réseau potable de la commune de Brûlon. Le projet prévoit l'installation d'un traitement des effluents en 0 rejet qui limitera la consommation d'eau de ville en utilisant l'eau recyclée pour les processus de traitement de surface. Le volume estimé d'eau nécessaire pour compenser l'évaporation est de 1600 m3/an, soit une réduction de 85% par rapport aux technologies des installations déjà exploitées sur site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'installation de la station de traitement des eaux 0 rejet, les effluents industriels de traitement de surface ne seront pas rejetés dans le milieu naturel mais recyclés et réutilisés sur la ligne après traitement pour les processus de fabrication. Les déchets type boues et concentrats issus de ce traitement seront évacués conformément à la réglementation en vigueur.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche est située à 5,4 km du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles qui seront aménagées sont comprises dans une zone AUa (zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation et destinée à accueillir des activités industrielles) au sein de la zone industrielle Est de Brûlon.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises dans le voisinage exerçant des activités industrielles. Cependant, ni le site ni la commune de Brûlon ne sont concernés par un PPRT ni ne sont localisés dans un périmètre lié à un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Brûlon est concernée par les risques naturels suivants : - Le site inclus dans une zone d'aléa moyen de retrait et gonflement des argiles - Le site n'est pas localisé dans une zone réglementaire, ni une zone d'aléa ni une zone d'enjeu selon le PPRI de la Vègre (Source : Géorisques)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le porter à connaissance ICPE visera à démontrer l'absence d'impact, notamment des rejets AIR et EAU, sur l'environnement mais également les populations alentours (voir annexe 14)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises dans le voisinage exerçant des activités industrielles. Les habitations les plus proches sont situées à plus de 200m du site.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic généré par les poids lourds pour les livraisons et les expéditions ne sera pas modifié significativement dans le cadre du dossier.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bruits générés sont issus du trafic des VL et PL ainsi que des systèmes de captations des rejets du site. Les premières habitations sont à plus de 200 m au Nord du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises dans le voisinage exerçant des activités industrielles. Il se trouve à proximité de l'autoroute A81 qui peut être à l'origine de nuisances.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas générateur d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises dans le voisinage exerçant des activités industrielles. Il se trouve à proximité de l'autoroute A81 qui peut être à l'origine de nuisances.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas générateur de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises dans le voisinage exerçant des activités industrielles. Il se trouve à proximité de l'autoroute A81 qui peut être à l'origine de nuisances.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking et les accès au site sont éclairés pour permettre la circulation en toute sécurité en période de nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des activités et de l'éclairage des voiries limitrophes.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'effluents aqueux industriels. Rejets d'eaux usées sanitaires redirigées vers le réseau communal et rejet d'eaux pluviales dans des bassins d'infiltration de la ZA puis dans le milieu naturel.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel : ruisseaux de Roche-Poix et de Parcagneau.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les effluents de l'installation de traitement de surface seront traités et recyclés par une station de traitement des eaux 0 rejet pour être réutilisés par la suite dans les processus de fabrication. Aucun rejet dans le milieu naturel ou vers le réseau communal. Le porter à connaissance ICPE visera à démontrer l'absence d'impact, notamment des rejets AIR et EAU, sur l'environnement mais également les populations alentours (voir annexe 14)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site génère des déchets liés à son activité : emballages, boues et concentrats d'effluents. Le site générera des déchets supplémentaires proportionnellement à l'augmentation de l'activité prévue. Ils seront cependant gérés à l'identique d'aujourd'hui via des filières agréées et la réglementation en vigueur.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site classé ou inscrit dans l'environnement immédiat du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles qui seront aménagées sont comprises dans une zone AUa (zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation et destinée à accueillir des activités industrielles) au sein de la zone industrielle Est

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site MULTILAQUE est localisé dans une zone d'activité avec d'autres entreprises exerçant des activités industrielles.
Par ailleurs, aucun projet sur la commune de Brûlon n'a fait l'objet d'une décision de l'Autorité Environnementale sur les dernières années.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Absence d'incidence du projet avec effet de nature transfrontalière.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le porter à connaissance ICPE visera à démontrer l'absence d'impact et de nuisances supplémentaires sur l'environnement et les tiers extérieurs (voir annexe 14)

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le site étant déjà soumis à Autorisation, un porter à connaissance décrivant les impacts et les dangers associés au projet sera fourni à l'inspection des Installations Classées (voir annexe 14).

La création de MULTILAQUE 3 vise à terme à remplacer la fabrication de MULTILAQUE 1 avec une augmentation finale de 30% par rapport à aujourd'hui. Une phase de transition est donc à prendre en compte entre la démarrage de MULTILAQUE 3 et la réduction de l'activité de MULTILAQUE 3. (voir planning prévisionnel du projet dans sa globalité en annexe 11).

Les terrains d'implantation du projet étant non aménagés (exploités en terre agricole jusqu'alors), et même si ils sont déjà inclus dans les parcelles urbanisables de la zone industrielle Est, un pré-diagnostic écologique a été réalisé (voir annexe 10) et n'est pas mis en évidence de constats bloquants pour le projet. Les recommandations formulées dans ce document ont été prise en compte dans le plan de projet.

Concernant la gestion des eaux pluviales, une notice hydraulique (voir annexe 13) a été réalisée afin de prendre en compte les exigences du dossier loi sur l'eau de la Zone d'activité.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans la zone industrielle destinée aux activités économiques dont les ICPE Les premières habitations sont localisées à plus de 200 m au Nord du site et les zones de biodiversité les plus proches sont situées à plusieurs km du site. Le projet sera construit conformément au PLUi et fera l'objet des procédures d'autorisation d'urbanisme nécessaires.

Un porter à connaissance ICPE sera transmis à l'inspection des Installations Classées pour décrire les impacts et les dangers du projet MULTILAQUE 3, en tenant compte à terme de la suppression de MULTILAQUE 1. La cessation d'activité de cette dernière sera gérée au moment voulu dans le cadre des procédures ICPE en vigueur.

En ce sens, le projet ne parait pas justifier la réalisation d'une étude d'impact au titre de l'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques (Natura 2000 et ZNIEFF) Annexe 9 : Cartographie du zonage de prélocalisation des zones humides Annexe 10 : Pré-diagnostic écologique et étude zones humides	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 11 : Présentation sommaire du projet, évolution du site par rapport à l'existant Annexe 12 : Evolution du classement ICPE du site dans le cadre du projet Annexe 14 : Analyse de pré-substantialité du projet (critère 3 de l'article R181-46-1)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 13 : Notice hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)